



Organisation des Nations Unies

Transcription de la conférence de presse « ONE UN » en RDC Mercredi 29 janvier 2020

La conférence de presse des Nations Unies était animée par Mathias Gillmann Porte-parole par intérim de la MONUSCO à Kinshasa et à partir de Goma par le porte-parole militaire de la MONUSCO le lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo.

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Bonjour à tous, merci aux auditeurs de Radio Okapi pour leur fidélité, bienvenue dans cette nouvelle conférence de presse des Nations Unies en République démocratique du Congo. Avec nous depuis Goma, le porte-parole militaire de la Mission, le lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo et à mes côtés ici à Kinshasa, le directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme Aziz Thioye.

Je voulais commencer par vous donner quelques informations sur les récentes réunions politiques que la Représentante spéciale a mené avec des membres du gouvernement congolais. Elle a multiplié ses rencontres avec les membres du Gouvernement ces derniers jours, notamment en vue du dialogue stratégique à engager avec lui concernant l'avenir de la MONUSCO.

La Représentante spéciale a ainsi rencontré le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, ainsi que les ministres de la Justice, de l'Intérieur, des Affaires étrangères, des Droits humains, et du Genre, entre autres.

Comme vous le savez, le nouveau mandat souligne l'importance d'un dialogue global entre le Gouvernement et la MONUSCO sur les progrès accomplis dans le cadre du programme de réformes politiques et en matière de sécurité, également dans la perspective de la transition.

Ces réunions ont donc eu pour objectif de discuter de l'élaboration d'une stratégie commune et de la définition d'une série d'indicateurs mesurables, devant être proposés le 20 octobre 2020 au plus tard au Conseil de sécurité, en vue de permettre le transfert progressif des tâches de la MONUSCO aux autorités congolaises, à l'équipe pays des Nations Unies et aux autres parties prenantes, et de rendre possible une nouvelle réduction du niveau de déploiement et de la zone d'opérations de la MONUSCO par un recentrage de la présence militaire sur les régions les plus touchées par des niveaux élevés et persistants d'insécurité et par le passage à une présence policière et civile des Nations Unies dans les régions plus stables.

Madame Zerrougui a souligné qu'accompagner les efforts pour renforcer l'autorité de l'Etat sur tout le territoire national, par la police et la justice notamment, était crucial pour la MONUSCO dans cette nouvelle phase de ses opérations.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

La Représentante a également participé aux rencontres principales de la Haute-Commissaire aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, notamment avec le Président Felix Tshisekedi. Aziz ici, vous en dira plus sur cette visite.

Je voulais également vous rappeler que le lieutenant-général Carlos Alberto Dos Santos Cruz a présenté au Conseil de sécurité son évaluation indépendante de la réponse de la MONUSCO aux récentes attaques contre des civils dans la région de Beni.

Une évaluation qui avait été demandée par le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix pour établir les circonstances ayant conduit aux attaques, évaluer la capacité de la Force de la MONUSCO à s'acquitter efficacement du mandat de la Mission d'assurer la protection des civils menacés de violence physique et neutraliser les groupes armés dans la région de Beni, fournir un environnement sûr pour la riposte à Ebola et faire des recommandations pratiques sur la manière d'améliorer les performances de la Force. La portée de l'évaluation s'est limitée aux événements survenus entre le 30 octobre et le 31 décembre 2019.

Cette évaluation indépendante a révélé qu'au cours des seuls mois de novembre et décembre, plus de 260 civils, principalement des femmes et des enfants, ont été tués par des combattants présumés des ADF lors d'attaques brutales, principalement la nuit. Le nombre élevé de victimes civiles a été l'un des principaux déclencheurs de manifestations violentes contre la MONUSCO au Nord-Kivu, notamment la destruction et le pillage d'un bureau de la MONUSCO à Beni le 25 novembre. Les attaques contre des civils ont eu lieu dans le contexte d'une offensive majeure lancée par l'armée congolaise contre les ADF le 30 octobre 2019. Depuis 2014, les ADF ont systématiquement exercé des représailles contre les civils pour contrecarrer les opérations de l'armée congolaise contre eux.

L'évaluation indépendante a conclu que la protection des civils sur le territoire de Beni nécessite une réponse globale, impliquant toutes les composantes de la MONUSCO et de l'équipe pays des Nations Unies, ainsi que des partenaires extérieurs. L'équipe a recommandé que la MONUSCO, le Siège et les pays fournisseurs de contingents coordonnent leurs actions pour améliorer l'état d'esprit, les capacités et la mobilité de la Brigade d'intervention de la Force de la MONUSCO afin de mieux faire face à la menace non conventionnelle posée par les ADF, dans un environnement particulièrement difficile. L'évaluation indépendante a noté qu'une coopération renforcée entre la MONUSCO et l'armée et la police congolaise est essentielle pour maintenir les gains réalisés par l'armée congolaise lors de cette dernière offensive contre les ADF. Au-delà des opérations militaires, l'évaluation a recommandé l'élaboration d'une stratégie globale et conjointe entre le gouvernement et la MONUSCO, y compris au niveau politique, pour lutter contre les ADF et lutter durablement contre l'insécurité dans la région de Beni.

Le Département des opérations de paix élabore un plan d'action pour mettre en œuvre les principales recommandations de l'évaluation.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél. +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Le haut-commissariat aux réfugiés indique que près de 25000 familles auraient fui vers Nobili et ses environs au nord-est du territoire de Beni, depuis fin décembre 2019 suite à des attaques de groupes armés, selon le comité directeur des déplacés internes. Pour certains d'entre eux, il s'agit d'un deuxième déplacement entre leur village d'origine et Nobili au cours des six derniers mois.

La situation humanitaire est préoccupante. Les déplacés ont été forcés de trouver refuge là où ils le pouvaient. Certains ont été accueillis par des familles ou vivent dans des installations de fortune. Beaucoup sont obligés de dormir dans des écoles et des églises, qui se sont transformées en larges dortoirs.

Le Haut-Commissariat aux Réfugiés est sur place afin d'identifier et répondre aux besoins. Les déplacés font face à de nombreuses violations des droits de l'homme, et les communautés locales sont encouragées à les identifier et à y répondre. Des bâches seront distribuées dans les prochains jours pour mettre les personnes à l'abri des éléments.

En outre, 8 000 personnes dans le Tanganyika ont reçu des articles ménagers de première nécessité cette semaine, dans un effort du HCR de subvenir aux besoins de base des personnes déplacées par les conflits, et de celles ayant décidé de rentrer chez elles. Les kits comprennent des couvertures, jerrycans, bâches, nattes, moustiquaires et ustensiles de cuisine.

Je voulais vous signaler également qu'une équipe de la Commission Economique pour l'Afrique séjourne en RDC depuis lundi (27 janvier 2020). Pendant une semaine, à travers des réunions, des visites de terrain et un atelier national, elle sensibilisera les autorités nationales, les bailleurs et les agences des Nations Unies sur le Programme des Nations Unies pour l'identité juridique, dont la RDC est un pays pilote.

La mission permettra de développer une compréhension commune de l'intégration possible des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil, de gestion d'identification des personnes et des statistiques d'état civil. Il s'ensuivra un rapport d'évaluation, dans lequel seront envisagées les opportunités futures de mise en œuvre et de financement du Programme des Nations Unies pour l'identité juridique en RDC.

Cette mission fait suite à la cinquième Conférence des ministres de l'état civil à Lusaka, en Zambie, en octobre 2019, lors de laquelle les hauts responsables du Gouvernement de la RDC ont fait part de leur intérêt à participer au Programme des Nations Unies pour l'identité juridique.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Et enfin un appel à candidature dans le cadre du programme de formation des jeunes champions des Nations Unies pour le désarmement. L'appel est ouvert aux jeunes âgés de 18 à 24 ans motivés à utiliser leurs talents pour contribuer à la sensibilisation et à la promotion du changement pour un monde plus pacifique et plus sûr.

Le bureau encourage fortement les personnes ayant une formation dans d'autres domaines tels que l'histoire, les sciences, l'économie, les langues, le cinéma, les médias, la danse, la chanson, le théâtre, les arts visuels, la création littéraire ou tout autre domaine à soumettre leur candidature.

Le concours vise à identifier 10 lauréats, devant constituer un groupe dynamique et géographiquement diversifié de jeunes gens, du monde entier, qui peuvent devenir des défenseurs du désarmement.

Les dix champions recevront une formation sur les principes généraux du désarmement, de la non-prolifération et du contrôle des armements par le biais de cours en ligne et d'un voyage d'étude de deux semaines à Vienne, Genève, Hiroshima et Nagasaki. Le voyage d'étude aura lieu en juin 2020.

La candidature nécessite trois lettres de recommandation et les diplômes les plus récents. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 mars 2020. La maîtrise de l'anglais est requise pour participer au programme.

Pour plus de renseignements : disarmament-youth-champions@un.org

On va passer tout de suite à notre invité Aziz qui est comme vous le savez, le directeur du Bureau conjoint aux droits de l'homme et qui va nous parler à la fois de l'année 2019 et de la visite qui vient de se conclure de la Haute-commissaire aux droits de l'homme Michelle Bachelet.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Mesdames et messieurs les journalistes à Kinshasa, Goma et Bunia, chers auditeurs de Radio Okapi qui nous suivez bonjour. Je suis heureux de vous retrouver pour présenter les tendances en matière des droits de l'homme en RDC.

Nous avons documenté 6.545 violations des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire, ce qui représente une légère baisse de 4% par rapport à 2018.

Cette diminution s'explique notamment par une réduction significative, à partir du mois de février, du nombre de violations en lien avec des restrictions à l'espace démocratique. Nous avons une réduction d'au moins 26%. Le nombre de violations attribuables à des agents de l'Etat a diminué de 15%. Il s'agit notamment des agents de l'ANR et de la PNC, ainsi que d'autres agents de l'Etat. Tandis que le nombre de violations par les FARDC est resté relativement stable avec une légère baisse de 3%.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Le nombre d'atteintes commises par des groupes armés et milices a augmenté cependant de plus 14% avec l'intensification de leur activisme notamment dans les provinces du Maniema, du Sud-Kivu et du Nord-Kivu. Cependant les agents de l'Etat demeurent encore malheureusement principaux responsables des violations des droits de l'homme que nous avons documentées dans l'ensemble du pays.

En 2019, près de 88% des violations documentées par le BCNUDH ont été commises dans les provinces affectées par les conflits et ces violations ont entraîné la mort d'au moins 1.359 civils, dont 309 femmes. A l'inverse de l'année précédente, les principaux responsables de ces violations sur l'ensemble de l'année sont les groupes armés et les agents de l'Etat.

Cependant parmi toutes les parties au conflit les militaires ont commis quand même un grand nombre de violations des droits de l'homme dans les provinces affectées par les conflits, près de 50 %.

Près de 50% des violations commises dans les provinces affectées par les conflits ont été enregistrées dans la seule province du Nord-Kivu, suivie du Sud-Kivu du Maniema et du Kasai.

Dans les provinces non affectées par les conflits en RDC, 778 violations des droits de l'homme ont été commises au cours de l'année sous analyse. En 2019, 33% des violations commises dans ces provinces étaient liées à des restrictions de l'espace démocratique, une proportion similaire à celle observée en 2018.

Le BCNUDH a documenté une forte augmentation du nombre de victimes adultes de violences sexuelles en 2019, avec au moins 1.054 victimes, ce qui est une augmentation de 62% par rapport à 2018.

La majorité des personnes affectées en 2019 ont été victimes de violences sexuelles imputables aux combattants de groupes ou de milices armés, tandis que les 31% restant ont été soumises à des violences sexuelles par des agents de l'Etat, principalement par des militaires des FARDC. Parmi les groupes armés et milices, ce sont les combattants des FDLR qui ont causé le plus grand nombre de victimes, suivis par les combattants de divers groupes Mayi-Mayi. Les provinces les plus touchées qui sont le Nord-Kivu suivi du Sud-Kivu et du Maniema.

En 2019, le Bureau conjoint a globalement documenté 778 violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales liées à des restrictions de l'espace démocratique sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'une nette baisse de 26% par rapport à 2018. Cela démontre une amélioration des conditions d'exercice des libertés publiques suite aux élections de décembre 2018. Toutefois, il existe encore des velléités de restreindre l'espace démocratique de la part de certaines autorités congolaises avec les restrictions injustifiées et disproportionnées de liberté publique et des actes d'intimidations contre des journalistes et des défenseurs de droits de l'homme.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

A l'instar de l'année dernière, je veux dire 2018, les principaux auteurs présumés des violations liées à l'espace démocratiques qui ont été documentées pendant l'année 2019 sont les agents de la PNC. Bien qu'il s'agisse d'une baisse par rapport à 2018, les agents de la PNC restent responsables de près de la moitié de ces types de violations. Le nombre de violations commises par des militaires des FARDC ainsi que par des agents de l'ANR a diminué en ce qui concerne les restrictions à l'espace démocratique.

Mais en 2019, les groupes armés ont quant à eux commis 92 atteintes de ce type soit une augmentation importante depuis deux ans. Il s'agit principalement de groupes Mayi-Mayi notamment les NDC dans le Nord-Kivu, les Mayi-Mayi Malaïka dans le Maniema.

En 2019, le Bureau conjoint a continué à appuyer les autorités judiciaires engagées dans la lutte contre l'impunité. Ainsi, nous avons soutenu 10 missions d'enquête conjointe et 9 audiences foraines aux côtés des autorités de la justice militaire et civile à travers le pays, afin de traduire en justice les auteurs de violations graves des droits de l'homme. En 2019, 113 militaires des FARDC ont été jugés et condamnés, 113 agents de la PNC et au moins 59 combattants de groupes armés.

En 2019, le nombre de personnes qui se sont évadées des lieux de détention de la RDC a augmenté considérablement par rapport à l'année précédente, je veux dire par rapport à 2018. Au moins 1141 personnes se sont évadées de centres de détention. Les prisons de Kasai Oriental, l'Equateur, Sud-Kivu et dans le Sankuru ont été particulièrement touchées. Ces évasions sont largement dues à la négligence ou la corruption des gardes, ainsi qu'à l'état et le délabrement avancé des infrastructures des prisons.

En 2019, nous avons organisé 241 activités de formation, appui technique ou sensibilisation, à l'intention de 20.241 personnes dont 32% de femmes, comme vous le savez, ces formations portaient sur les notions des droits de l'homme, violences sexuelles, la protection des civils. Mais également nous avons célébré, comme vous le savez, les journées internationales de droits de l'homme dont le 71^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme Michelle Bachelet a achevé sa visite de 5 jours en République démocratique du Congo. Visite au cours de laquelle elle a rencontré diverses autorités au niveau provincial et au niveau national.

La visite a commencé par la province de l'Ituri notamment à Bunia où elle a pu visiter le camp des déplacés, des personnes venant du territoire de Djugu à l'ISP. Elle s'est entretenue avec les autorités provinciales, les autorités judiciaires, la société civile, les représentants des communautés Hema et Lendu. Mais elle a également pu s'entretenir avec la justice militaire et visiter les centres de SAFEPADI et Karibu Wa Maman qui s'occupent, comme vous le savez, des victimes des violences sexuelles.

A Kinshasa, elle a pu rencontrer la société civile, l'équipe pays des Nations Unies, les représentations diplomatiques, les chefs des délégations des agences diplomatiques accréditées en RDC, les membres du Gouvernement au cours d'une réunion présidée par le Premier ministre, réunion à laquelle avaient

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

pris part notamment les ministres de la Défense, ministre de la Justice, le ministre de l'Intérieur, la ministre en charge des personnes vivant avec handicap et le ministre de droits humains ainsi que la ministre du Genre, Famille et Enfant. Une rencontre a eu lieu avec la présidente de l'Assemblée nationale ainsi que le Chef de l'Etat. Avant son départ de la RDC, elle a accordé une interview à Radio Okapi, à France 24 mais également à RFI. Un communiqué sera publié, traduit en français, de manière à vous partager les résultats de ses discussions avec les différentes autorités au cours de sa visite ici.

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Voici un point sur la situation militaire. La Force de la MONUSCO a accueilli un nouveau commandant en la personne du lieutenant général Ricardo Augusto Ferreira Costa Neves des Forces Armées Brésiliennes qui occupait précédemment le poste de directeur de l'évaluation et de la promotion au sein du commandement de l'armée brésilienne depuis 2018.

Avec une riche expérience de plus de 30 ans de carrière militaire, il a notamment été commandant de l'Académie militaire des Aiguilles noires, en charge de la formation et de l'éducation des jeunes officiers. Il a été entre autres, commandant de la 17e Brigade d'infanterie de la jungle de 2015 à 2017, ainsi que commandant de la 62e Brigade d'infanterie entre 2008 et 2010.

Prenant la parole devant le personnel du quartier général de la Force à Goma hier mardi 28 janvier 2020 au cours de la cérémonie de bienvenue organisée à son intention, le général Costa Neves s'est dit très heureux de l'opportunité qui lui est offerte, de travailler une fois encore sous la bannière des Nations Unies, au sein de la MONUSCO, l'une des opérations de paix des Nations Unies les plus difficiles au monde.

Il s'est dit conscient du remarquable travail accompli aussi bien par les chefs de mission que par son prédécesseur le général Elias Rodrigues Martins Filho en collaboration avec les autorités de la RDC, travail qui a permis de pacifier plus de 75% du pays et de créer les conditions favorables au développement. Le Général Costa Neves reconnaît cependant que la Mission demeure confrontée à de nombreux défis qui subsistent dans l'est de la RDC où les principales informations sur la situation sécuritaire par région se présentent comme suit :

Dans la province de l'Ituri, la tension subsiste en raison d'une part, des actes de braquage, de pillage et d'extorsion de bien dont sont victimes les populations civiles et d'autre part, des affrontements entre les groupes armés et les Forces de défense et de sécurité.

Dans le territoire de Beni, plus de dix bastions ADF ont été conquis au cours des opérations menées par les FARDC soutenues par la MONUSCO. Avec la dispersion des ADF à la suite de la conquête de Mandina, les risques de représailles contre les civils dans les centres urbains s'est accru. Aussi, les missions conjointes ont-elles permis de faire échec à de nombreuses tentatives d'incursions visant à massacrer les populations civiles dans les grandes agglomérations.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Dans le reste de la province du Nord-Kivu, la situation se caractérise par les affrontements d'une part, entre les combattants APCLS et NDC-R sur les hauteurs du Muhanga, d'autre part entre les FARDC et Mayi Mayi Jackson dans la région de Lubero.

Dans la province du Sud-Kivu, les opérations des FARDC contre les Mayi-Mayi Malaika se poursuivent, entraînant davantage de mouvements de populations civiles qui fuient pour échapper aux combats. Dans ce cadre, la Force multiplie les patrouilles de jour comme de nuit en vue de protéger lesdites populations.

Enfin, il convient de mentionner la reddition de 205 éléments appartenant à divers groupes armés depuis le début de l'année 2020.

Question 1

Mamytha Bangulu/ RTNC : La MONUSCO partage-t-elle le point de vue de la Haute-Commissaire des Nations Unies qui affirme, lors de sa visite en RDC, que la situation des droits de l'homme est préoccupante ? Est-ce que la MONUSCO partage ce point de vue ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : La Haute-Commissaire se fonde sur les informations et l'analyse effectuée par son Bureau. Je ne pense pas qu'elle ait dit que la situation est préoccupante : elle a dit qu'il y a des progrès, même si la situation demeure quand même préoccupante. Donc il faut restituer pleinement ce qu'elle a dit. Elle dit qu'il y a eu des progrès, elle l'a souligné, malgré le fait effectivement, que la situation demeure préoccupante.

Je vous ai présenté une situation aujourd'hui qui montre effectivement qu'il y a eu une diminution d'environ 4% des violations des droits de l'homme due à des améliorations en ce qui concerne l'exercice des droits et libertés fondamentaux, notamment pour ce qui est des restrictions liées à l'espace démocratique. C'est essentiellement ce qu'elle a dit.

Mais la situation, comme vous le savez, dans les provinces affectées par le conflit, reste et demeure la même. Donc on n'a pas eu beaucoup de changements et vous avez vu que les chiffres sont très élevés pour ce qui est des provinces affectées par le conflit.

Question 2

Prosper Njango/ Radio Tangazeni Kristu (Bunia) : Mr Aziz, après la visite de la Haute-Commissaire des Nations Unies en Ituri, une visite qui intervient juste quelques jours après la publication des résultats sur les atrocités de Djugu, qu'est-ce que les Nations Unies attendent des autorités congolaises pour que justice soit faite ?

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Directeur du bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Merci beaucoup. Je pense que je me suis moi-même exprimé à ce sujet à Bunia et la Haute-Commissaire,

Je pense de façon assez claire, a dit ce qu'elle attendait des autorités congolaises : c'est de lutter de façon résolue contre l'impunité. Tout ce qui s'est passé ne peut pas être passé par pertes et profits.

Il est important de continuer à lutter contre l'impunité et elle a appelé à un soutien beaucoup plus accru aux efforts des autorités judiciaires, notamment la Commission judiciaire qui est mise en place dans la province de l'Ituri et qui fait un travail remarquable dans l'inventaire des violations des droits de l'homme commises dans le territoire de Djugu.

Nous allons continuer, comme nous l'avons indiqué aux membres des différentes communautés que nous avons rencontrés, ainsi qu'à la justice militaire, l'appui qui est donné aux autorités pour continuer le travail. Nous-mêmes, nous allons continuer nos enquêtes, aller vers des zones que nous n'avions pas pu visiter pour des raisons de sécurité parce que les violences continuent à se commettre. Vous avez entendu et suivi les attaques attribuées à la CODECO, ce qui veut dire effectivement que la violence a toujours cours dans le territoire de Djugu même si cette violence-là a diminué. Donc le travail se poursuit.

Et ça a été clairement dit aux autorités au niveau ministériel, au niveau parlementaire mais également au Chef de l'Etat qui a convenu et réitéré sa volonté de lutter résolument contre l'impunité.

Question 3

Jérémie Kaseke/ Radio Télévision Progrès (Bunia) : Est-ce que c'était opportun, Mr le Directeur, de présenter le rapport du Bureau conjoint publié le 10 janvier dernier sur les atrocités de Djugu connaissant la période que traverse l'Ituri, une période très sensible ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Ecoutez, la question de l'opportunité a été aussi discutée, et je pense que moi-même j'ai dit : c'est une prise de responsabilité. Ce n'est pas fréquent qu'une Agence publie un rapport et se déplace sur le terrain pour rencontrer les différentes communautés qui auraient quelque chose à dire sur ce rapport, et c'est ce qui a été fait.

Je pense que beaucoup auraient peut-être hésité à le faire mais nous sommes venus discuter et écouter ceux qui avaient quelque chose à dire contre ce rapport-là. Nous les avons écoutés.

La situation n'est plus la même que celle que nous avons documentée. Je rappelle que le rapport concerne une période d'environ presque deux ans, où nous avons eu plusieurs vagues de violence. Nous avons souligné qu'il y a des efforts qui sont en cours, notamment des initiatives de paix. Le rapport a pour but d'abord de présenter un tableau de suggestion en vue d'amener ceux qui doivent prendre des actions à le faire. Le but est d'arriver à un plaidoyer.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Nous avons vu de la part de la communauté Lendu une volonté de prendre ses distances avec ce groupe-là qui se réclame de la communauté Lendu: c'est ce qui est ressorti de la discussion que nous avons eue avec l'association Lori qui a dit de façon très claire qu'elle ne soutenait pas et qu'elle ne se reconnaissait pas du tout dans les actions qui sont aujourd'hui attribuées à ce groupe-là, la CODECO, qui se réclame de la communauté Lendu. C'est déjà un point positif même si les représentants que nous avons rencontrés ont quelque chose à dire, un désaccord sur certains points du rapport. Nous avons demandé qu'ils nous communiquent les informations pour que nous puissions les prendre en compte.

Je pense que le rapport est sorti au bon moment, avant la visite de la Haute-Commissaire, et ça a été fait à dessein parce que le rapport a été suivi d'une visite de terrain qui a permis de toucher du doigt ce que nous avons décrit et certains faits que nous avons laissés de côté. Parce que nous avons visité le camp de déplacés où nous avons trouvé des femmes qui sont mutilées, dont les deux jambes ont été coupées, dont certaines ont les mains coupées, après avoir été violées et violentées par ces assaillants.

Je pense que vous avez vu, vous qui étiez de cette visite-là, vous avez vu sur le visage de la Haute-Commissaire un sentiment profond de déchirement par rapport à ce qu'elle a vu et entendu, des récits qui ont été portés à son attention, et les victimes qu'elle a vues de ses propres yeux qui aujourd'hui, ont un problème de mobilité: c'est le fait de ces miliciens qui leur ont coupé les mains et les jambes, dont une fillette de sept ans qui a perdu tous les membres inférieurs du fait de cette violence et des actes de mutilation qui ont été occasionnés par ces violences-là.

Question 4

Saint Germain de Prés Ebengo/Elais Hebdo : Les violences contre les droits de l'homme viennent d'être réduites à la baisse selon un taux équivalent à 3%. Sur ces entrefaites, nous continuons à déplorer la surpopulation carcérale ainsi que les mauvais traitements alimentaires au sein des institutions carcérales. Quel est le regard du Bureau conjoint aux droits de l'homme ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Merci beaucoup Saint-Germain des Prés. Je clarifie juste. J'ai dit réduction de 4% de façon globale, 3% en ce qui concerne les violations des droits de l'homme attribuées aux FARDC. Donc du point de vue global sur l'ensemble du pays nous avons une réduction de 4%. Ce qui n'est pas rien. Nous venons de très loin. C'est très élevé encore. Il faut redoubler les efforts, faire plus et mieux. Il y aura toujours des violations des droits de l'homme. L'idéal c'est d'arriver au niveau qui est facile et capable d'être traité par les institutions qui sont chargées de prendre les décisions. Mais surtout travailler à créer les conditions où on retrouve de la sécurité, de la stabilité pour éviter que les violations des droits de l'homme puissent se commettre, puisque c'est de ça qu'il s'agit.

Alors concernant les prisons, vous avez tous vu et c'est un aspect du rapport auquel vous avez accès, nous avons noté une détérioration de la situation dans les prisons en RDC. Et c'est quelque chose qui est sur la place publique. Vous avez suivi des discussions au cours de cette visite et à d'autres occasions où la question a été largement discutée, abordée. Je confirme que c'était dans le menu des discussions

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

avec les autorités congolaises, le ministre de la Justice, le Premier ministre mais également le chef de l'Etat ainsi que la présidente de l'Assemblée nationale mais également avec les corps diplomatiques parce qu'un appel a été lancé pour qu'il y ait un appui qui soit donné aux autorités congolaises pour réellement venir à bout de cette situation qui est d'ordre structurel et qui affecte les prisons.

Les prisons sont vétustes, les conditions sont inhumaines, nous avons noté plusieurs décès depuis le début de l'année ici, par exemple à la prison de Makala. Et ce n'est pas seulement Makala. Il y a d'autres prisons qui sont affectées. Donc il faut un plan d'urgence sur lequel la MONUSCO est en train de discuter avec les autorités congolaises notamment le ministère de la Justice qui a convenu avec la MONUSCO, y compris le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, d'un ensemble d'actions à mener d'une manière urgente pour essayer de juguler et d'adresser le problème auquel nous faisons face depuis quelques semaines mais qui existe, comme vous le savez, depuis très longtemps.

Donc, il y a eu une surpopulation carcérale, les nombres sont au-delà de la capacité d'accueil et la visite de la prison de Bunia par le ministre des Droits humains, qui était venu accueillir la Haute-Commissaire, est assez révélatrice. Son attitude, il a été choqué en sortant de la prison de Bunia. Il est venu interpellé son collègue de la Justice pour que des actions urgentes soient menées. Donc la situation est dramatique et vous verrez dans le communiqué final que c'est un point qui est évoqué où un appel est lancé pour qu'une solution urgente soit trouvée.

Question 5

Roger Marley Lukunga/Elima News : lors de son mandat à la tête de la MONUSCO entre 2010 et 2013, M. Roger Meece avait insisté sur la création, à l'est de la République démocratique du Congo, des comptoirs civilisés pour mieux contrôler les transactions minières étant donné que casus belli, c'est-à-dire ce qui engendre les guerres dans l'est de la République démocratique du Congo sont les faits de l'exploitation sauvage des minerais congolais. A l'heure actuelle, puis-je me sentir apaisé sur le fait que ne fut ce qu'un seul comptoir a été créé ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Ça existe à l'est de la République démocratique du Congo. Il y a des mécanismes qui existent, ça il faut que vous le sachiez. Il y a un système de traçabilité qui existe. Je vous renvoie aux protocoles relatifs qui ont été développés dans le cadre de la Conférence des Grands Lacs mais aussi dans le cadre de l'accord d'Addis-Abeba. Le groupe d'experts des Nations Unies mandaté par le Conseil de sécurité a justement pour mandat de surveiller les trafics liés aux armes mais également aux minerais qui sont des véhicules qui alimentent les conflits en RDC. Il y a un système de traçabilité qui est en place mais qui reste largement insuffisant pour couvrir ce vaste trafic qui existe à l'est du Congo et qui concerne les minerais.

Donc la promesse de Roger Meece a été mise en application mais la mise en application reste largement insuffisante vu effectivement l'ampleur du trafic et le fait effectivement que le conflit se nourrit de ce trafic là des minerais. Je vous renvoie au rapport de groupe d'experts qui travail de façons très étroites

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

sur cette situation continue à observer et surveiller les couloirs vers lesquels ces minerais-là atterrissent jusqu'à Dubaï. Tout ce travail-là est fait effectivement avec les autorités congolaises.

Question 6

Josué Musole/Radio Lahuzima ya Bukavu : J'ai deux petites questions. Je voulais savoir la situation sécuritaire à Minembwe, elle évolue comment ? Et je voulais savoir aussi la situation des déplacés de Minembwe qui avaient fui récemment les violences là-bas à Minembwe

Question 7

Georges Kitoka/Souverain libre (Bukavu) : J'ai une seule et petite question. Ma question est de savoir : est-ce que la guerre est la seule manière de lutter contre ces belligérances à Minembwe ou vous comptez aussi organiser une sorte de dialogue ?

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Il y a un dialogue qui est en cours que la MONUSCO soutient entre le Comité interprovincial et les autorités provinciales et les leaders communautaires. Une réunion qui a eu lieu à Uvira il y a quelques semaines. Sur les questions de sécurité, je pense que mon collègue à Goma serait le mieux à même de répondre mais je ne suis pas sûr que nous ayons une connexion.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Ecoutez des affrontements continuent à être signalés. Les équipes qui travaillent, qui font le monitoring de la situation continuent à signaler des affrontements entre les groupes armés proches de différentes communautés mais surtout avec l'implication de quelques troupes étrangères. Donc, la situation reste très fragile et l'insécurité reste largement répandue sur le plateau de Minembwe.

Et la MONUSCO a maintenu ses SCD [bases temporaires], comme vous le savez, et les avait multipliées pour donner un peu plus de possibilités d'interventions et créer des Safe, des zones plus ou moins sûres pour permettre aux déplacés de pouvoir trouver un endroit protecteur. Ce travail -là continue. Comme il a dit il y a des efforts très soutenus en cours pour essayer de promouvoir le dialogue avec les autorités et les membres de différentes communautés sur le terrain.

Il y a aussi beaucoup d'initiatives qui consistent à engager davantage les leaders, y compris vous, les journalistes, pour éviter les discours de haine qui incitent à la violence. C'est aussi un phénomène qui est apparu dans le contexte de Minembwe, qui est très préoccupant et qui nécessite, effectivement, qu'on se penche aussi un peu plus là-dessus. Cela fait l'objet d'un suivi particulier par mon Bureau mais également des discussions avec les autorités congolaises pour que ce phénomène-là soit réellement jugulé et remis dans la bonne direction pour éviter, effectivement, des vagues de xénophobie comme on a pu le voir dans d'autres pays. Merci

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Question 8

Mike Pakoto/ Congopress.net : Ma question est celle-ci. Lorsque le Gouvernement dit que la guerre qui est imposée, en particulier, dans l'est de la République Démocratique du Congo est une guerre asymétrique. Quelles sont les mesures que la MONUSCO peut apporter au Gouvernement congolais pour réellement identifier les vrais ennemis de la République démocratique du Congo ?

Ma deuxième question est celle-ci : lorsque le [Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme] dit que vous défendez les droits de l'homme, est-ce qu'il n'y a pas des devoirs que l'homme doit adopter ? On voit, par exemple, les bandits ou les inciviques communément appelés à Kinshasa Kulunas qui agressent un parent qui rentre, peut-être [le soir] à la maison, chez lui, qui le démasque, qui lui vole, qui l'agresse. Quelle est la position du [Bureau] des droits de l'homme face à ces inciviques ? Parce que vous défendez leur situation en milieu carcéral, devenus précaires. Oui, on comprend. Mais quels sont les devoirs que ces citoyens doivent adopter pour qu'un citoyen paisible, un responsable qui rentre chez lui à la maison le soir ne se retrouve plus devant ce scandale parce que mon père vient d'être victime de cela cette nuit. Quelle est la position du Représentant des droits de l'homme en RDC face à cette situation récurrente ?

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Je vais commencer sur la guerre asymétrique. Par guerre asymétrique, on entend que ce n'est pas simplement deux parties qui s'affrontent.

Il y a tout un ensemble de soutien à la formation militaire. Vous savez peut-être que, par exemple, la Force de la MONUSCO a formé les FARDC, récemment, dans les techniques de combats en jungle qui vont permettre d'être mieux préparés aux conditions particulières de combat dans ces zones.

Par guerre asymétrique aussi, ce qu'on entend et c'est ce que l'évaluation indépendante notamment dont je vous parlais tout à l'heure a montré, c'est qu'il faut aller au-delà d'une réponse militaire pure. Il faut aussi s'assurer qu'on puisse assécher les sources de financement de ces groupes, qu'on puisse les isoler, qu'on puisse sécuriser les zones qui ont été libérées par les FARDC. C'est un gros travail qui est fait par la MONUSCO pour que les zones qui ont été récemment libérées des ADF puissent être réellement sécurisées c'est-à-dire qu'une fois que les FARDC sont ailleurs, les ADF ne se repositionnent pas.

Donc il y'a tout un travail à faire qui va au-delà de la simple opération militaire avec aussi une identification des possibles complicités et aussi une attention particulière portée à faire en sorte que ce qu'on appelle les spoilers, les forces négatives qui ont intérêt que cette économie de guerre continue de prospérer soient aussi neutralisées.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Je crois que de façon très claire les droits de l'homme sont une responsabilité collective,

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

individuelle, une responsabilité mutuelle. Il est un combat, tout individu doit respecter les droits de l'autre. Un criminel ou un délinquant, ce n'est pas un incivique. Incivique signifie autre chose, il faut les appeler par leurs noms ce sont des délinquants. La violence armée existe dans n'importe quel pays même dans les grandes démocraties. Aux Etats Unis vous entendez qu'il y a des gens qui s'en prennent à d'autres pour de l'argent ou pour d'autres raisons.

Toute violence est condamnable en particulier cette violence qui est exercée par des individus. C'est le rôle de la police de s'assurer qu'aucun individu ne puisse s'en prendre à un autre parce que le monopole de la force appartient à l'Etat et aux forces de sécurité et de défense. C'est à eux d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens.

Il y a un problème de sécurité dans la ville de Kinshasa, dans certains quartiers ça c'est connu, le phénomène Kulunas est connu. C'est de la délinquance urbaine qui doit faire l'objet d'un traitement approprié suivant les lois et les règlements de la République. C'est ma position. Ils sont en prison, ils ont des droits.

Si vous les arrêtez et que vous les mettez en prison, la prison n'est pas un mouvoir. Quelle que soit la faute qu'un individu ait pu commettre, la prison est un endroit où des individus sont placés pour pouvoir se réhabiliter, regretter les actes qu'ils ont pu poser à l'encontre d'autres individus et pouvoir ressortir comme tout autre individu. Qu'ils payent pour les fautes qui ont été commises. C'est la position des droits de l'homme.

Question 9

Christiane Ekambo/ journaldesnations.net : Ma question s'adresse à M. Aziz. Comment peut-on encore aujourd'hui si je peux vraiment le dire, qu'on trouve encore sur le territoire congolais des FDLR qui ont une grande capacité de nuisance. L'année dernière il y a eu le chef de cette milice qui a été tué, on a procédé à beaucoup de rapatriements de ces FDLR et même de leurs dépendants. Est-ce qu'en répondant à cette question vous pouvez nous dire. Quel est le taux des FDLR qui se trouve encore en RDC et pourquoi ils sont encore aussi virulents.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : C'est une réponse que je pense que les Congolais seraient en meilleure position d'y répondre. C'est que je peux vous dire, c'est que nous observons la conséquence de leur présence. La conséquence de leur présence c'est qu'en réalité ils sont auteurs, ils sont en haut de tableau en ce qui concerne les abus des droits de l'homme contre les populations congolaises de façon très claire.

Donc ils ont des activités, ils ont présents encore sur le territoire congolais notamment dans les environs du parc de Virunga et je vous ai indiqué qu'ils ont été auteurs d'un grand nombre de violences sexuelles et ils restent encore en haut de tableau pour ce qui est des abus des droits de l'homme que nous avons documentés.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Quelle est la raison de leur présence ? Quel est leur nombre ? Ça je ne saurais vous le dire. Nous connaissons tous les conditions de leur arrivée au pays. Leur nombre ? Je ne suis pas dans le secret de Dieu, je ne saurais vous dire leur effectif mais je crois qu'un grand nombre a été rapatrié dans les conditions que nous connaissons même s'il y a beaucoup de choses à dire en rapport avec leur rapatriement qui souvent n'a pas été conforme aux conventions internationales.

Mais voilà, il y a effectivement une présence de ces FDLR dans certaines parties du pays notamment au Nord-Kivu où malheureusement ils continuent à tuer, voler, piller contre des Congolais, ce qui est condamnable. Ce sont des violations des droits de l'homme que nous avons documentés et que nous déplorons et que nous avons condamnées de façon ferme. Merci

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : C'est malheureusement tout ce que nous avons le temps de couvrir aujourd'hui. Merci beaucoup, merci à tous, merci à Bunia, Bukavu et merci pour votre présence, bonne journée sur Radio Okapi.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28